



## Unité de Formation par Apprentissage Lycée des Monts de Flandre HAZEBROUCK

### Le métier

Le BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles donne accès aux métiers du secteur de la maintenance et de l'après-vente des matériels agricoles.

Les activités de ce secteur intègrent notamment : la relation avec une clientèle aux besoins spécifiques, la gestion des principales étapes de la vie des matériels (mise à disposition, maintenance, adaptation, mise en conformité, déconstruction, ...), la relation avec les constructeurs de matériels agricoles, les activités de service et de conseils annexes à la maintenance des matériels agricoles, l'évolution constante des innovations technologiques et de la réglementation.

Au sein des entreprises de construction, des entreprises de maintenance et d'après-vente du machinisme et des matériels agricoles, d'organismes indépendants dont l'activité est en rapport avec le domaine de l'agroéquipement, des postes de responsable ou de chef d'atelier, de chef d'équipe, de technicien après-vente, de conseiller technique pour un constructeur, de conseiller ou expert auprès d'organismes indépendants (métiers émergents) seront proposés aux futurs titulaires de ce BTS.

### La formation

#### Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance. Les heures de cours sont moins importantes que dans le cursus classique.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

**La formation pratique en entreprise** est assurée par le Maître d'apprentissage.

#### UFA du Lycée des Monts de Flandre

4 avenue des Flandres, Entrée B

59522 HAZEBROUCK

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.28.43.76.49

Mail : [ufa.montsdeflandre@ac-lille.fr](mailto:ufa.montsdeflandre@ac-lille.fr)

### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

#### Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac S
- Bac STAV
- Bac STI (Energétique, Electrotechnique)
- Baccalauréat professionnel Maintenance des matériels et Agroéquipement.

### Le rythme de l'alternance

**2 semaines en centre de formation,  
2 semaines en entreprise**

### Les débouchés à l'issue de la formation

#### Les métiers :

- Conducteur (trice) de machines agricoles
- Conseiller(ère) agricole
- Mécanicien(ne)-réparateur (trice) en matériel agricole
- Responsable du service après-vente
- Vendeur (euse)-conseil en matériel agricole

#### Poursuites d'études possibles :

- Licence pro maintenance des systèmes pluri-techniques
- Licence pro management des organisations spécialité gestionnaire des entreprises de l'agro-équipement.



éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche

académique  
GIP FCIP



[cfa.ac-lille.fr](http://cfa.ac-lille.fr)